



MAISON BLANCHE DES URSULINES DE TROIS-RIVIÈRES ÉLABORATION D'UNE VISION EN VUE DE LA REQUALIFICATION DU LIEU

AVRIL 2025

Direction de l'aménagement et
du développement durable
Ville de Trois-Rivières

UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE

Arrivée en 1697 à Trois-Rivières, la communauté des soeurs Ursulines a grandement participé au développement de la ville. Ayant fondées la première école pour jeunes filles de Trois-Rivières et le premier hôpital de la ville en 1697, les Ursulines ont été des pionnières du développement social, médical et éducatif de la région.

Le monastère, occupé pendant plus de 300 ans par cette communauté religieuse, s'implante en plein coeur de l'ancienne ville fortifié de Trois-Rivières, aux abords du fleuve Saint-Laurent. La prestance de ce monastère est entre autre influencé par la grande variété de typologies patrimoniales qui caractérise cet ensemble monastique, passant du Régime français au néoclassicisme, à l'éclectisme victorien, aux Beaux-Arts et au modernisme.

Ce témoin du passé représente un symbole important pour la communauté trifluvienne, notamment en raison de sa valeur historique, architecturale, archéologique et paysagère

En 2022, la communauté des Soeurs Ursulines de Trois-Rivières décide de passé le flambeau et cédant en la Ville ce bien immobilier comprenant la maison Blanche, l'aile Saint-Joseph, la maison Rouge ainsi que la cour arrière. Malgré l'acquisition par la Ville, le Musée des Ursulines, installé au rez-de-chaussée de la Maison Blanche, continue à converver et mettre en valeur l'héritage des Ursulines.



STATUT LÉGAL DE PROTECTION

L'ensemble monastique des Ursulines s'est vu attribué un triple statut de protection par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), au fil des dernières décennies,

- En 1964, création du site patrimonial déclaré de Trois-Rivières, délimité en partie par l'ancienne palissade du bourg fortifié du 17e siècle. Seules la maison blanche et l'aile Saint-Joseph sont compris dans ce périmètre;
- En 2017, création du site patrimonial classé des Ursulines de Trois-Rivières. Ce dernier comprend l'ensemble conventuel des Ursulines (la maison Blanche (1700) et sa chapelle (1713 et 1715), l'aile Saint-Joseph (entre 1870 et 1873); le pensionnat en pierre (1835 et 1836); le pensionnat du Sacré-Coeur (1882), la maison Rouge (1907); l'école normale (1908) et l'aile moderne du collège Marie-de-l'Incarnation (1961).) La protection s'applique à l'extérieur des bâtiments et des structures, de même qu'aux terrains et aux aménagements paysagers.
- La maison Blanche, incluant la chapelle, est classée en 2017 comme immeuble patrimonial, avec une protection s'appliquant tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment.

LA DÉMARCHE DE REQUALIFICATION DES LIEUX

LE CONTRAT DE DONATION

En mai 2022, en acceptant le don de la communauté des Ursulines de Trois-Rivières, la Ville s’engageait à conserver, protéger et mettre en valeur ce lieu exceptionnel. De plus, cinq grands principes doivent être pris en compte dans le processus décisionnel, à savoir :

- 1. la préservation de l’esprit des lieux;
- 2. le respect des valeurs des « Moniales de l’Ordre de Sainte-Ursule » et de leur deux (2) missions de base (éducation et santé);
- 3. la protection et la pérennisation du patrimoine bâti et naturel;
- 4. la cohérence avec l’histoire du site;
- 5. l’ouverture sur la collectivité et la réponse à ses besoins.

REQUALIFICATION DE LA MAISON ROUGE

Suivant l’acquisition de ce bien patrimonial, la Ville a œuvré pour trouver une nouvelle vocation à la maison Rouge, construite en 1920. Un appel d’offres a été lancé pour trouver des locataires. En 2025, le bâtiment accueillera le CPE Cheval Sautoir, le Cégep de Trois-Rivières, le CIUSSS MCQ, ainsi que les archives et le Musée des Ursulines. D’importants travaux de mise aux normes et de réaménagement ont été nécessaires avant l’arrivée de ces occupants.

PHASE 2 : QUEL AVENIR POUR LA MAISON BLANCHE ?

Les travaux de la maison rouge étant pratiquement achevés, il est maintenant temps de se pencher sur l’avenir de la maison Blanche et de l’aile Saint-Joseph, actuellement en partie occupées par le Musée des Ursulines et Culture 3R. Plusieurs espaces demeurent vacants, dont le 2e et le 3e étage.

Le projet de requalification de la maison Blanche des Ursulines de Trois-Rivières a fait l’objet d’une présentation au Comité de contrôle organisationnel (CCO), le XX novembre dernier. Le CCO a donné son aval pour la création d’un comité de travail chargé de développer un plan d’affaires pour la requalification du bâtiment par une nouvelle occupation.

En décembre dernier, un comité de travail pour la relance de la maison Blanche a donc été formé afin de piloter le projet. Ce groupe de travail est composé de fonctionnaires municipaux des secteurs de la culture, de l’aménagement, du patrimoine, du développement social et du développement économique:



Marc-André Godin
Directeur adjoint de l’aménagement et du développement durable



Nancy Kukovica
Chef de division – Culture et bibliothèques



Cindy Moreau
Chef de division – Bureau du développement social



Robert Dufresne
Chef de service développement, redéveloppement et programmes



Marie-Line Sauvé
Commissaire industrielle
IDÉ Trois-Rivières



Élisabeth Quessy
Coordonnatrice – Programmes, patrimoine, architecture et redév.



Elise Laurence Pauze-Guay
Coordonnatrice
Développement social



Marie-Pauline Michon
Coordonnatrice – Loisirs



AVANT TOUT, L'ÉLABORATION D'UNE VISION CONCERTÉE

Pour entamer l'élaboration d'un plan d'affaires pour l'occupation des espaces vacants de la maison Blanche et de l'aile Saint-Joseph, le comité de travail a souhaité adopter une démarche respectueuse pour la réutilisation du lieu, inspirée des meilleures pratiques en requalification du patrimoine religieux, mais également inspirée de la communauté.

La première étape de cette requalification consistait à définir une vision pour l'avenir de la maison Blanche du monastère des Ursulines.

Afin de clarifier les objectifs, besoins et attentes de la communauté envers ce symbole trifluvien, il a été décidé de tenir une activité de consultation avant d'élaborer cette vision.

CONSULTATION: RÉFLÉCHISSONS L'AVENIR DU MONASTÈRE DES URSULINES

QUAND: 14 février 2024

OÙ: dans les espaces de la maison Blanche.

QUI: 29 personnes ont participé à cette séance, représentant différentes parties prenantes issues de secteurs gravitant autour du monastère, notamment:



LE MILIEU CULTUREL

Musée et les archives des Ursulines, la fabrique des Sages-Fous, Culture Mauricie, MCCQ, Espace Métiers d'Art, Festivoix. Patrimoine 3R



LE MILIEU DES AFFAIRES

IDÉ TR, Trois-Rivières Centre-Ville, ministère de l'Économie et de l'Innovation



LE MILIEU DE L'ÉDUCATION

CIUSSS Mauricie Centre-du-Québec, Collège Marie-de-l'Incarnation, CPE Cheval Sautoir

1

Visite du monastère



2

Présentation du lieu et des études de cas

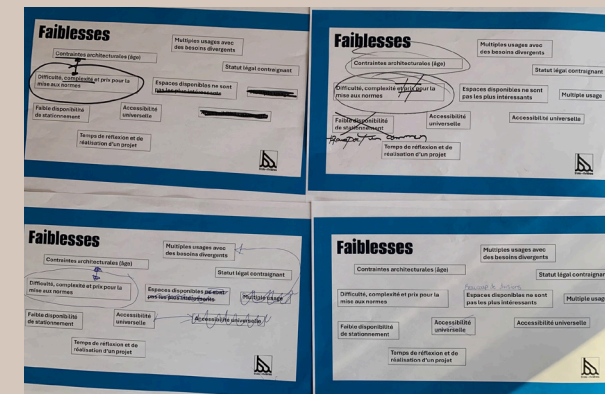
Monastère des Augustines

- Situé au cœur du Vieux-Québec
- Détenu par un OBNL
- Entreprise hôtelière offrant une expérience de ressourcement
- Nouvelle vocation en complémentarité avec la mission des Sœurs Augustines (santé et bien-être)
- Une fiducie est propriétaire du bâtiment et s'occupe de son entretien et l'OBNL gère les activités
- 80% des ressources financières proviennent des revenus de l'hôtel



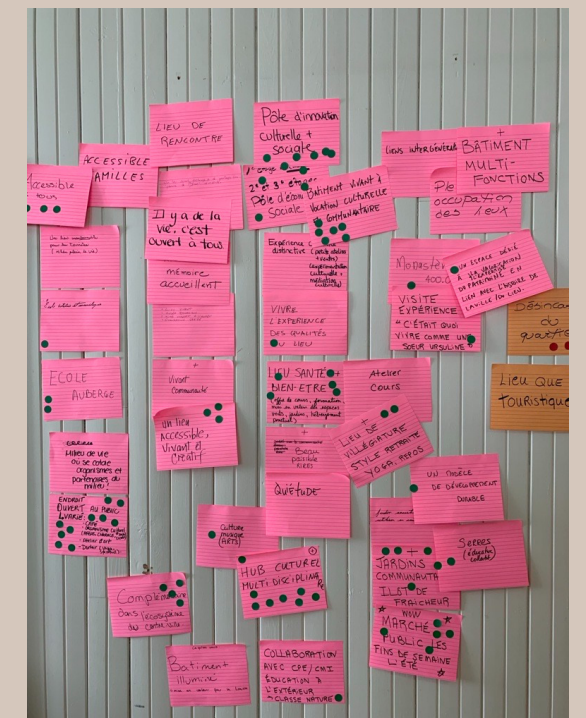
3

Tables rondes visant à bonifier et cibler les «FFOM» du projet



4

«En route vers le 400e» : identifier les souhaits et les non-souhaits des participants, en se projetant en 2034



SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 1 - FFOM

*La grosseur de la forme est proportionnelle à l'importance de l'énoncé pour les participants

FORCES



FAIBLESSES



OPPORTUNITÉS



MENACES



SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2 - «EN ROUTE VERS LE 400E»

CE QU'ON VEUT:

**ART ET
CULTURE**

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

OUVERT À TOUS QUIÉTUDE

MULTIFONCTIONNEL

**ACCESSIBLE
AU PUBLIC**

JARDINS
PARTAGÉS

ÉDUCATION

**COMMUNAUTAIRE
ET SOCIAL**

CE QU'ON NE VEUT PAS:

MANQUE COHÉRENCE
ENTRE LES USAGES

DÉNATURÉ

INNOCCUPÉ

VIDE **LIEU 100% PRIVÉ**

GRANDES CHAINES COMMERCIALES
(HILTON, STARBUCK)

ÉNONCÉ DE VISION

Un lieu emblématique renouvelé qui mise sur l'innovation en matière de culture, d'éducation et de développement social dans le respect de l'histoire, de l'esprit du lieu et au bénéfice de la communauté trifluvienne.

